Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212901110-20260409-2026_32-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LANHOUARNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

Nombre de conseillers municipaux
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Quorum suivant l'article L2121-17 du CGCT = 8

L'an deux mille vingt-six, le 9 avril à 20h, le conseil municipal de la commune de LANHOUARNEAU, dûment convoqué le 2 avril, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Stéphane Riou, Maire.

Présents : Stéphane Riou, Gilbert Le Menn, Noémie Quéré, Jacques Le Guen, Marie-Josée Caroff, Marcel Edern, François Kerboul, Marie-Laure Siohan, Bernard Torchen, Marc Bodennec, Anne-Sophie Le Goff, Melinda Herry, Cyril Vourch, Morwenna Le Borgne, Annaïg Loaëc.
Secrétaire de séance : Gilbert Le Menn.

N°2026-32

ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION ATELIER MUNICIPAL

Un appel d'offres a été lancé sur Megalis le 16 février 2026 avec réponse au 20 mars 2026 concernant les travaux de rénovation de l'atelier municipal.
La commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 avril 2026 pour étudier les réponses en présence de Benjamin maîtrise d'œuvre.

Considérant les offres reçues sur les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6

Considérant la présentation du rapport d'analyse par Benjamin maîtrise d'œuvre lors de la Commission d'appel d'offres du 3 avril 2026,

Considérant la note obtenue par les entreprises, il est proposé d'attribuer les lots de la manière suivante :

- **Lot 1 Désamiantage** : attribution à l'entreprise : Liziard environnement pour un montant de 14 205 € HT
- **Lot 2 Démolition gros œuvre** : attribution à l'entreprise Les constructions idéales : pour un montant de 64 320 € HT
- **Lot 3 Charpente Bardage Couverture** : attribution à l'entreprise : Les constructions idéales pour un montant de 69 033 € HT
- **Lot 4** : **Menuiseries extérieures** : attribution à l'entreprise : 4M pour un montant de 17 131 € HT
- **Lot 5 Plomberie Electricité** : attribution à l'entreprise Labous Plombelec : pour un montant de 34 735.87 € HT
- **Lot 6 Cloisons Revêtements de sols** : attribution à l'entreprise : Salaun carrelage pour un montant de 19 179.01 € HT

Montant total du marché : 218 603.88 € HT soit 262 324.66 € TTC

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212901110-20260409-2026_32-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales
Vu le Code de la commande publique
Vu la délibération 2024-76 du 12 décembre 2024 approuvant le projet de rénovation de l'atelier municipal et autorisant le Maire à solliciter les partenaires financiers
Vu la délibération 2025-47 du 26 juin 2025 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'atelier municipal à l'équipe de maîtrise d'œuvre Laurent Guyader et Benjamin Maîtrise d'œuvre

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***Approuve l'attribution des lots du marché de rénovation de l'atelier municipal comme suit :***
    - ***Lot 1 Désamiantage : attribution à l'entreprise : Liziard environnement pour un montant de 14 205 € HT***
    - ***Lot 2 Démolition gros œuvre : attribution à l'entreprise Les constructions idéales : pour un montant de 64 320 € HT***
    - ***Lot 3 Charpente Bardage Couverture : attribution à l'entreprise : Les constructions idéales pour un montant de 69 033 € HT***
    - ***Lot 4 : Menuiseries extérieures : attribution à l'entreprise : 4M pour un montant de 17 131 € HT***
    - ***Lot 5 Plomberie Electricité : attribution à l'entreprise Labous Plombelec : pour un montant de 34 735.87 € HT***
    - ***Lot 6 Cloisons Revêtements de sols : attribution à l'entreprise : Salaun carrelage pour un montant de 19 179.01 € HT***
- ***Autorise le Maire à signer tous les documents permettant le lancement et la bonne exécution du présent marché, y compris ses éventuels avenants.***

Décision :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	/	/

Le Maire
Stéphane RIOU

Le secrétaire de séance
Gilbert Le Menn